

Affaire suivie par :

Clermont-Ferrand, le 10 septembre 2025

Guylaine ALONSO, IEN-ET SB SSA
Tél : 06 46 39 67 47
Mél : guyaine.alonso@ac-clermont.fr

Angélique FERRARI, chargée de mission
d'inspection SVT
Tél : 06 16 98 52 15
Mél : angelique.ferrari@ac-clermont.fr

Anne LAVENUE, IA-IPR SVT
Tél : 06 23 35 89 94
Mél : anne.lavenue@ac-clermont.fr

Guillemette LEGENNE, IA-IPR Histoire-
Géographie
Tél : 06 18 52 03 53
Mél : guillemette.legenne@ac-clermont.fr

Madame la rectrice

à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
publics et privés sous contrat, de l'Éducation
nationale et de l'enseignement agricole,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,

Objet : Appel à candidature pour la labellisation académique des E3 D 2026

Mesdames, messieurs,

Dans une société de plus en plus fortement affectée par les conséquences des activités humaines sur le climat, la biodiversité et les ressources naturelles, l'École doit permettre à chaque futur citoyen de comprendre les enjeux du dérèglement climatique et d'agir pour la transition écologique. Depuis 2020, tous les établissements doivent intégrer dans leur projet d'école ou d'établissement l'éducation au développement durable. Cette éducation transversale, inscrite dans l'ensemble des programmes scolaires et adossée à un référentiel de compétences (<https://eduscol.education.fr/3921/l-education-au-developpement-durable-dans-le-cadre-des-enseignements>), amène à l'écocitoyenneté par les connaissances et les compétences qu'elle permet de développer. En collège et lycée, elle est aussi prise en compte dans les comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), véritables instances de pilotage intégrant les élèves.

A l'échelle de la structure scolaire, la démarche E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) permet de fédérer la communauté éducative autour d'actions concrètes qui donnent du sens à l'engagement et à la responsabilisation de chacun, en premier lieu des élèves. Les éco-délégués y ont une place particulière qui doit être entendue, reconnue et valorisée.

En ce début d'année scolaire, s'ouvre la campagne de labellisation des E3D 2026. Elle est proposée à l'ensemble des établissements et écoles, ainsi qu'aux établissements de l'enseignement agricole. 889 écoles et établissements de l'académie sont actuellement labellisés E3D au niveau I, II ou III de la démarche, soit 58,8 %. Ce nombre, remarquable à l'échelle nationale, montre le dynamisme de notre académie.

Vous trouverez, jointe à ce courrier, la notice E3D qui expose les éléments nécessaires à votre engagement et aux conditions de labellisation de cette démarche particulièrement porteuse de sens.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et vous en remercie.


Virginie DUPONT